



La coopération au cœur de la Méditerranée

**PROGRAMME DE COOPERATION
ITALIE-FRANCE MARITIME 2014-2020**

**Synthese du Rapport Annuel d'Activités
Année 2019**

SYNTHÈSE PUBLIQUE

(art. 50, alinéa 9, du Règlement (UE) n° 1303/2013)

Le Programme.

Fin 2019, le Programme de coopération Italie-France Maritime 2014-2020 qui concerne les territoires de Sardaigne, Ligurie, Corse, Alpes-Maritimes, Var, Massa-Carrara, Lucques, Pise, Livourne, Grosseto et une population de 6.500.000 habitants, affiche de bons résultats financiers et physiques.

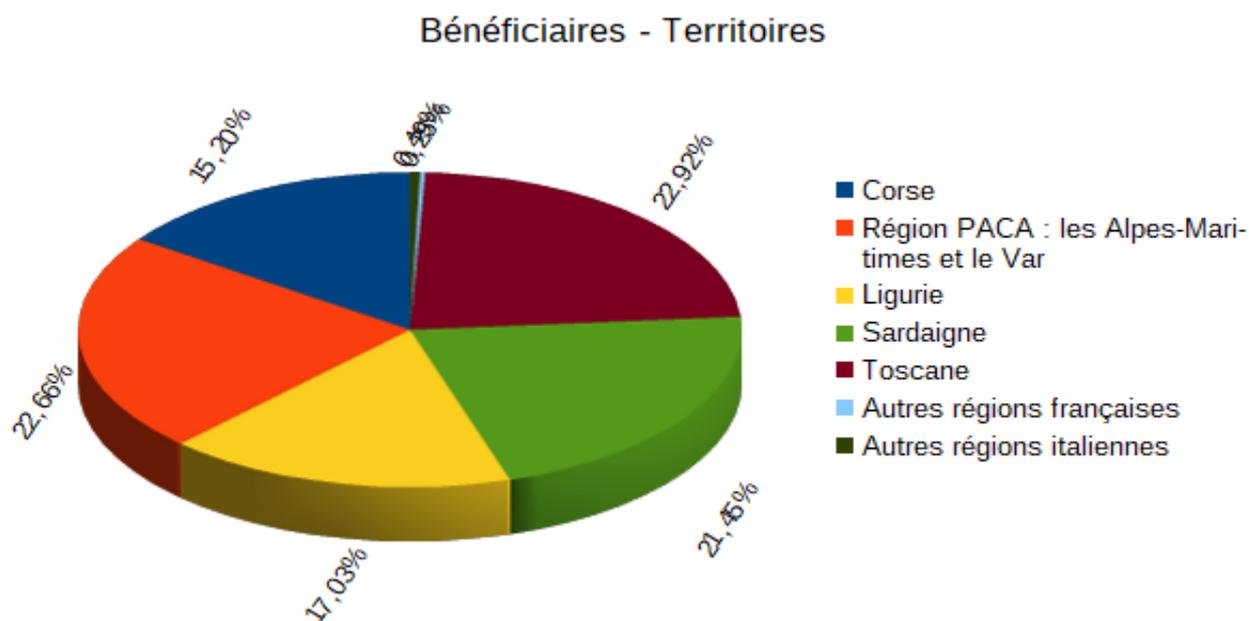
Les ressources allouées aux 117 projets approuvés concernant 816 bénéficiaires s'élèvent à 199.251.169,82 euros (ressources FEDER+CN) et correspondent presque à l'enveloppe financière totale du Programme, soit 199.649.897,00 euros (FEDER + CN) dont 169.702.411,00 euros FEDER.

La pleine utilisation des ressources disponibles et des éventuelles économies qui seront générées par la mise en œuvre des projets en cours de réalisation, se concrétisera avec la publication du Ve Appel au fil de l'eau. Cet Appel visera : la promotion d'actions et d'investissements pour compléter les interventions mises en œuvre avec les Appels précédents ; le support des processus de capitalisation; le soutien des interventions pour faire face à la récente urgence sanitaire COVID 19.

En ce qui concerne l'avancement de la dépense, fin 2019, le Programme a certifié à la Commission des dépenses à hauteur de 38.419.360,38 euros, ce qui lui a permis de dépasser largement le seuil pour éviter le dégageant d'office de 18.557.544,17 (FEDER+CN).

Les dépenses totales engagées et déclarées par les bénéficiaires s'élèvent à 52.244.702 euros et représentent 26,17 % du budget du Programme. En 2019, il y a donc eu une augmentation significative des dépenses par rapport au niveau atteint en 2018, lorsque les dépenses des bénéficiaires s'élevaient à 24.137.453 euros (FEDER+CN) et représentaient 12,09 % du budget total.

Dans l'ensemble, les bénéficiaires des projets sont répartis équitablement entre les différents territoires participant au programme, avec une légère prédominance des territoires italiens (voir graphique suivant).



Pour ce qui est des réalisations physiques, les principaux résultats obtenus sont représentés par : le soutien (direct et indirect) fourni à 1804 entreprises ; la protection de 178 683 personnes contre le risque d'inondation ; l'amélioration de l'état de conservation de 1 275 000 hectares d'habitats naturels ; la réalisation de 3 études conjointes sur le thème de la gestion innovante des services de fret maritime pour atténuer l'isolement des territoires insulaires et de 2 études pour la

définition de l'état de l'art des nuisances sonores portuaires ; la participation de 20 personnes aux initiatives pour l'emploi et la formation conjointe.

Une description plus détaillée des activités et des résultats obtenus pour chaque Axe prioritaire du Programme :

- Axe 1 - « Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières transfrontalières » ;
- Axe 2 « Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques » ;
- Axe 3 « Amélioration de la connexion des territoires et de la durabilité des activités portuaires » ;
- Axe 4 - « Augmentation des opportunités d'emploi durable et de qualité et d'insertion à travers l'activité économique » ;
- Axe 5 « Assistance technique »

est fournie ci-dessous.

Les activités réalisées et les résultats obtenus au sein de chaque Axe du PC.

Axe 1 - Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières prioritaires transfrontalières

L'Axe 1 a financé 21 projets avec le 1er Appel et 5 projets avec le 2e Appel et a approuvé 16 autres projets avec le 4e Appel, visant à soutenir les interventions pour compléter le parcours engagé avec les projets du 1er Appel.

Le nombre total de projets sélectionnés s'élève donc à 42 et concernent :

- 29 % : la création de clusters/réseaux d'entreprises et le développement de la compétitivité territoriale (marques et stratégies conjointes) ;
- 24 % : l'acquisition de services transfrontaliers pour soutenir les activités conjointes des entreprises existantes ;
- 14 % : l'acquisition des services transfrontaliers pour soutenir l'activité conjointe de sociétés nouvelles et innovantes ;
- 12 % : la promotion des produits touristiques et l'amélioration de l'accessibilité et de la durabilité de l'offre touristique (promotion du tourisme et itinéraires expérientiels, dotation en infrastructures des zones internes, amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, etc.)
- 12 % : la création de services pour les entreprises existantes (services destinés à l'amélioration de la stratégie d'entreprise, organisation de l'entreprise, innovation et transfert technologique, positionnement sur les marchés locaux et étrangers, etc.),
- 9 % : la création de réseaux de services pour les nouvelles entreprises (services de pré-incubation, incubation, post-incubation, etc.) souhaitant opérer dans les filières bleues et vertes.

Les bénéficiaires des projets de l'Axe 1 sont au total 266.

En 2019, les 21 projets financés avec le 1er Appel ont été clôturés, tandis que les 5 projets financés avec le 2e Appel se sont poursuivis. Les projets approuvés avec le 4e Appel n'ont cependant pas été lancés car ils n'ont pas terminé leur parcours d'engagement de dépenses au cours des premiers mois de 2020.

Les principales réalisations physiques des projets achevés ou en cours sont représentées par :

- 1804 entreprises bénéficiant d'un soutien financier et non financier ;
- 173 nouvelles entreprises soutenues ;
- la création de 3 réseaux de services transfrontaliers pour les nouvelles entreprises et de 4 réseaux de services transfrontaliers pour les entreprises existantes ;
- la création de 6 labels touristiques communs pour les produits éco-touristiques,
- la définition de 4 stratégies conjointes pour améliorer la compétitivité et la capacité d'innovation des entreprises de l'espace transfrontalier.

En termes financiers, l'Axe a alloué aux opérations approuvées des ressources à hauteur de 41.047.065,57 € (FEDER+CN) pour un budget de 41.287.598,00 € (FEDER+CN). Les dépenses engagées par les bénéficiaires et vérifiées par les contrôleurs s'élèvent à 20.909.702,00 euros (FEDER+CN) et représentent 50,64 % des ressources de l'Axe.

Axe 2 - Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques

L'Axe 2 a financé 13 projets avec le 1er Appel, 10 avec le 2e Appel et 15 avec le 3e Appel.

Les 38 projets financés concernent :

- 32 % : la prévention et la gestion conjointe des risques naturels (risque hydrogéologique, érosion côtière, ensablement des ports, incendies) ;
- 29 % : la valorisation des milieux naturels et culturels, (la promotion du patrimoine naturel, la lutte contre les espèces envahissantes, la protection des aires marines protégées, le développement de réseaux transfrontaliers des sites culturels et la gestion intégrée du patrimoine culturel,
- 21 % : la réalisation de plans d'action et d'actions pilotes pour l'élimination des déchets et des eaux usées dans les ports,
- 18 % : la sécurité de la navigation.

Le nombre total de bénéficiaires des financements s'élève à 322.

Tous les projets financés ont été lancés et fin 2019, ils ont permis de :

- améliorer l'état de conservation de 1.275.000 hectares de surface d'habitats naturels ;
- mettre en place des mesures de protection contre les inondations pour protéger 178.793 personnes ;
- élaborer 2 plans d'action conjoints contre le risque d'érosion côtière ;
- créer un réseau du patrimoine historique et naturel des îles auquel 6 institutions ont adhéré ;
- valoriser 3 sites naturels et culturels.

Le coût total des opérations financées s'élève à 97.433.549 euros (FEDER+CN) et représente 99,84 % de la dotation de l'Axe. Les dépenses engagées par les bénéficiaires et vérifiées s'élèvent à 21.437.678,00 euros (FEDER+CN) et représentent 21,97 % de la dotation de l'Axe.

Axe 3 - Amélioration de la connexion des territoires et de la durabilité des activités portuaires

L'Axe 3 a financé 4 projets avec le 1er Appel, 12 avec le 2e Appel, en plus d'avoir approuvé 2 autres projets avec le 3e Appel, publié en mars 2019.

Le nombre total de projets approuvés s'élève donc à 18 et concernent :

- 39 % : la réalisation de services innovants pour l'amélioration de l'efficacité des connexions des principaux nœuds portuaires via des plateformes TIC et services d'infomobilité ;
- 33 % : l'amélioration de la durabilité des ports commerciaux et des plateformes logistiques associées, contribuant ainsi à réduire la pollution sonore ;
- 28 % : l'amélioration de la durabilité des activités portuaires commerciales destinées à la réduction des émissions de carbone via la promotion de l'utilisation optimale de GNL et la planification d'installations de ravitaillement et de stockage de combustibles.

Le nombre total de bénéficiaires concernés par les projets approuvés s'élève à 124.

Fin 2019, les 4 projets du 1er Appel sont terminés, tandis que tous les autres sont en cours de réalisation. En ce qui concerne les résultats obtenus, les projets en cours de réalisation ou réalisés ont généré :

- 3 études conjointes sur le thème de la gestion innovante des services de fret maritime pour atténuer l'isolement des territoires insulaires,
- 1 dispositif TIC (plateforme basée sur le web) pour l'interopérabilité des liaisons multimodales des nœuds secondaires et tertiaires de la zone de coopération en vue de la connexion aux réseaux RTE-T ;
- 2 études pour définir l'état de l'art des nuisances sonores dans les ports ;
- 1 intervention pour la réduction et la surveillance de la pollution sonore dans les ports.

Le coût total des opérations approuvées s'élève à 30.962.824,25 € (FEDER+CN) contre un budget de 30.965.699 € alloué à l'Axe. Les dépenses engagées par les bénéficiaires et vérifiées s'élèvent à 6.248.713,00 euros (FEDER+CN) et représentent 20,18 % de la dotation de l'Axe.

Axe 4 - Augmentation des opportunités d'emploi durable et de qualité et d'insertion à travers l'activité économique

L'Axe 4 a financé un total de 18 projets : 5 projets avec le IIe Appel et 13 projets avec le IIIe Appel.

Les projets financés concernent :

- 66 % : la promotion de la mobilité transfrontalière des étudiants ;
- 28 % : faciliter l'accès aux services pour la création d'entreprise sur le territoire et pour l'accompagnement au reclassement externe, aux rachats d'entreprises par les cadres et aux spin-off pour les chômeurs ;
- 6 % : la création d'un réseau transfrontalier des services pour l'emploi dans le but d'augmenter les opportunités d'emploi des ressources humaines de la zone de coopération dans les filières prioritaires transfrontalières liées à l'économie bleue et verte.

Les bénéficiaires des projets financés sont au nombre de 104.

Courant 2019, tous les projets sélectionnés ont été lancés et à la fin de l'année, ils ont généré les premiers résultats physiques représentés par le « *Nombre de participants aux initiatives locales conjointes pour l'emploi et les activités de formation conjointes* » égal à 20.

17.828.738 € (FEDER+CN) ont été utilisés pour financer les projets sélectionnés, soit la totalité de l'enveloppe financière de l'Axe. Les dépenses engagées par les bénéficiaires et vérifiées à la fin de l'année 2019 s'élèvent à 1.436.250,00 euros (FEDER + CN) et correspondent à 8,06 % de la dotation de l'Axe.

Axe 5 - Assistance technique

L'Axe 5 concerne les activités nécessaires à une mise en œuvre efficace du Programme.

Dans le cadre de l'Axe, les services suivants ont été confiés :

- le service d'assistance technique à l'AG (soumissionnaire retenu : RTI Soges-Resco-Resolvo) ;
- le service d'évaluation du Programme (soumissionnaire retenu : T33 srl) ;
- le service d'assistance à l'optimisation des fonctionnalités des systèmes informatiques (soumissionnaire retenu : GME composé de GPI spa (mandataire), Data Pos Srl et Engineering Ingegneria Informatica SpA)

De plus, en 2019, il a été procédé à la publication d'un appel pour la sélection d'une expertise externe chargée d'apporter son soutien aux activités relatives à l'élaboration des contenus du Programme de coopération 2021-2027.

Enfin, l'Axe a encouragé et soutenu les activités nécessaires pour achever et améliorer les procédures de mise en œuvre et de surveillance du Programme et les activités liées à la Stratégie de communication.

Au 31/12/2019, l'intégralité de la dotation Axe s'avère allouée, tandis que les dépenses encourues s'élèvent à 2.212.359 euros (FEDER + CN) et correspondent à 18,47 % de la dotation de l'Axe.

La stratégie de communication du PC.

En 2019, les activités menées pour accroître la connaissance du Programme se sont traduites par :

- une augmentation constante des interactions sur les réseaux sociaux : Grâce également à l'augmentation du contenu multimédia publié, **les réseaux sociaux** ([Facebook](#), [Twitter](#)) ont atteint plus de 3 600 abonnés ;
- plus de 2 500 abonnés grâce aux **newsletters** du Programme ;
- l'organisation d'**événements** transfrontaliers et territoriaux pour la présentation du nouvel Appel pour la sélection des projets et des événements annuels du Programme.
- l'intensification des activités de capitalisation grâce au lancement de trois parcours guidés pour la capitalisation